

Grille du référentiel du Label Ecoprod

Pour calculer votre score, téléchargez la grille interactive <u>format excel en ligne sur le site</u>

Nom du projet ou de l'œuvre : Société de production :

Prénom et nom du contact : Téléphone et email du contact :

Société et fonction :

	impératifs	
Critères		
	A. PRODUCTION, ENGAGEMENT	Points
A1.1	Avec-vous rédigé une feuille de route qui fixe les objectifs et principes généraux de la démarche d'éco-production	5
11.0	pour votre projet et l'avez-vous transmise à l'ensemble des équipes et parties prenantes ?	
A1.2	Avez-vous établi une synthèse des actions mises en place valorisant la démarche d'éco-production et l'avez-vous	4
4.2	transmise à l'ensemble des équipes et parties prenantes ?	-
A2	Avez-vous désigné une ou des personne(s) en charge de l'éco-production avec un leadership fonctionnel et une	5
	disponibilité en temps suffisante pour pouvoir arbitrer avec les parties prenantes impliquées et superviser la mise	
A3.1	en œuvre de l'éco-production ? Avez-vous ajouté une clause concernant l'éco-production dans le contrat de toute personne embauchée sur le	3
A5.1	projet ?	3
A3.2	Avez-vous ajouté une clause concernant l'éco-production dans les contrats des comédiens et comédiennes,	3
73.2	présentateurs et présentatrices ou toute personne apparaissant à l'écran ?	3
A4	Avez-vous choisi des prestataires et fournisseurs pouvant justifier d'engagements RSE concrets ?	2
A5	Avez-vous calculé votre empreinte carbone prévisionnelle ?	5
A6	Avez-vous calculé votre empreinte carbone définitive ?	5
A7	Avez-vous mis en place une démarche de compensation ou contribution écologique volontaire ?	4
7.(7	B. SENSIBILISATION, FORMATION	-1
B.1	Au moins 50% de vos équipes sont-elles sensibilisées à l'éco-production ?	2
B2.1	Au moins un de vos producteurs, et productrices, ont-ils été formés à l'éco-production ?	1
B2.2	Au moins un de vos auteurs, autrices, journalistes, réalisateurs et réalisatrices ou de l'équipe créa ont-ils été	1
	formés à l'éco-production ?	
B2.3	Au moins un de vos directeurs, ou directrices, de production ont-ils été formés à l'éco-production ?	2
B2.4	Au moins un de vos directeurs, et directrices, de post-production ont-ils été formés à l'éco-production ?	1
B2.5	Au moins un de vos régisseurs et régisseuses, généraux ou adjoints, ont-ils été formés à l'éco-production ?	2
B2.6	Au moins un de vos chefs et cheffes décoration, ou premiers assistants et premières assistantes, ont-ils été formés	1
	à l'éco-production ?	
B2.7	POINT BONUS. Au moins un de vos chefs, et cheffes, opérateurs/électriciens ont-ils été formés à l'éco-production?	1
B2.8	POINT BONUS. Au moins un de vos chefs, et cheffes, costumiers/maquilleurs ont-ils été formés à l'éco-production ?	1
	C. EDITORIAL	
C1	La production a-t-elle intégré un dialogue, une action ou un élément d'arrière-plan qui défend la responsabilité	3
	environnementale et/ou a un lien avec un mode de vie durable ?	
C2	Avez-vous fait une lecture environnementale du projet et mis en place des alternatives pour limiter les impacts	3
	environnementaux inhérents au concept (scénario, brief, format,) ?	
	D. BUREAUX	
	mation énergétique	1 2
D1 D2	Avez-vous mis en place des mesures pour réduire votre consommation d'électricité dans les bureaux ? La société de production a-t-elle établi un contrat avec un fournisseur d'énergie renouvelable pour	3
DZ	l'approvisionnement de la majorité de ses bureaux ?	5
Déchets		
D3	Avez-vous mis en place des mesures pour réduire les déchets dans les bureaux ?	4
D4	Des consignes de tri ont-elles été communiquées dans le cadre du traitement de vos déchets de bureau ?	3
Achats	2 co consignios de tir one cinco de communiques dans la cauta da transcribit de troc decincio de carioda r	
D5	Pour le nouveau matériel, la production a t-elle acquis majoritairement des appareils reconditionnés, peu	3
	consommateurs d'énergie ou certifiés par un label ?	
D6	Si vous avez eu recours à des achats de fournitures de bureau, avez-vous privilégié en majorité des achats	3
	responsables ?	
	E. LIEUX DE TOURNAGE	
	mation énergétique et de ressources	
E1	La production s'est-elle passée de groupe électrogène sur le tournage ?	5
E1.1	Si E1 = NON, avez-vous privilégié les groupes électrogènes fonctionnant avec des énergies alternatives ?	2
E1.2	Si E1=NON, avez-vous limité l'utilisation des groupes électrogènes aux lieux de tournage où aucune source	3
	d'alimentation électrique n'était disponible à moins de 100 mètres ?	

Label Ecoprod – 05/12/24 1/3

		1
E2	Avez-vous mis en place des mesures pour réduire la consommation d'eau (hors boissons) ?	3
Biodive	rsité, sites extérieurs et milieux naturels	
E3	Si vous avez tourné avec des animaux, avez-vous pris des mesures pour garantir le bien-être animal ?	2
La proc	duction a-t-elle tourné dans des milieux naturels ?	OUI/NON
E4.1	Si OUI : Avez-vous fait un diagnostic des impacts que vous risquez de générer sur le milieu naturel, idéalement	4
	avec l'aide d'une expertise locale (Bureau d'Accueil des Tournages, gestionnaires du territoire concernés, parties	
	prenantes locales, etc.) ?	
E4.2	Si OUI : Avez-vous mis en place un plan d'action pour limiter les impacts sur le milieu naturel ?	4
	F. DÉCORS, CONSTRUCTIONS ET ACCESSOIRES DE TOURNAGE	
F1	Avez-vous majoritairement loué ou utilisé des éléments de décors, des objets décoratifs et autres accessoires déjà	4
	existants ?	
F2	Pour les achats, avez-vous majoritairement acheté d'occasion des décors, des objets décoratifs et autres	3
	accessoires, ou choisi des marques ou des produits respectueux de l'environnement ?	
F3	La majorité des décors ont-ils été construits avec des matériaux réutilisés, réutilisables et/ou des blocs modulaires	2
	(assemblage/désassemblage) ?	
F4	Avez-vous évité les matériaux et substances nocives pour l'environnement lors de la fabrication et la	3
	transformation des décors ?	
F5	La production a-t-elle conservé, donné ou vendu la majorité de ses décors, objets décoratifs et autres	4
	accessoires ?	
F6	Les débris de construction et autres déchets de décors ont-ils été triés et recyclés ?	1
10	G. HABILLAGE, MAQUILLAGE, COIFFURE	_
Costum	es et habillage	
G1	Avez-vous majoritairement loué ou utilisé des costumes, vêtements et accessoires déjà existants ?	3
G2	Pour les achats, avez-vous majoritairement acheté d'occasion des costumes, vêtements et accessoires, ou choisi	3
02	des marques ou des produits respectueux de l'environnement ?	
G3	La majorité des costumes, vêtements, et accessoires ont-ils été confectionnés avec des matières réutilisées et/ou	2
05	réutilisables ? Avez-vous privilégié des matières labellisées ou d'origine locale ?	
G4	La production a-t-elle conservé, donné ou vendu la majorité de ses costumes, vêtements et accessoires ?	3
G5	Avez-vous utilisé des produits de nettoyage et détergents non-toxiques et respectueux de l'environnement ?	1
	age et coiffure	
G6	Avez-vous utilisé majoritairement des produits biologiques et/ou avec des labels écologiques ?	2
G7	Avez-vous limité le recours à des consommables et privilégié des produits non-emballés, biodégradables ou	2
G/	rechargeables ?	2
	H. DEPLACEMENTS	
H1	Avez-vous établi un plan de mobilité ?	1
	Avez-vous engagé des actions pour réduire les déplacements à forte empreinte carbone en mettant en place des	5
H2	solutions si nécessaire ?	5
112		2
H3	Tous les voyages en avion ont-ils été proscrits pour toute la durée du projet ?	3 nb vols
H3.1	Si NON, combien de vols court et moyen-courriers ont été effectués ?	
H3.2	Si NON, combien de vols long-courriers ont été effectués ?	nb vols
H3.3	Avez-vous interdit les vols intérieurs et internationaux si une équivalence de moins de 5 heures en train existait ?	2
110.4	(Si vous avez répondu "OUI" à H3, ce critère est à passer en N/A)	
H3.4	Avez-vous interdit l'utilisation des jets privés et hélicoptères sur l'ensemble de votre production hors prise de	2
	vues et véhicules de jeux ?	
H4	Avez-vous organisé le gardiennage des camions, ou stocké le matériel sur les lieux de tournage, afin d'éviter les	1
	déplacements inutiles ?	
H5	Est-ce que la majorité des véhicules loués ou possédés par la production sont des véhicules électriques, hybrides	2
	ou à carburant alternatif ?	
	I. REGIE	
	des déchets	
I1	Avez-vous mis en place un plan de gestion responsable, de réduction et de tri des déchets produits durant le cycle	5
	de production sur tous les sites et studios utilisés ?	
12	Avez-vous sensibilisé vos équipes à la gestion des déchets, notamment au travers d'une signalisation qui rappelle	2
	les consignes de tri pour le compostage et/ou le recyclage ?	
13	Avez-vous fait le suivi des volumes de l'intégralité des déchets de production ?	3
Héberge	ements	
14	Avez-vous choisi des hébergements accessibles en mobilités douces ou dans un rayon 15 km autour du lieu de	4
	tournage ?	<u>L.</u>

Label Ecoprod – 05/12/24 2/3

tel mis en œuvre, voire proteurs d'un label ? **Restauration** Festivation** Restauration**			1
Restauration	15		2
Avez-vous mis en place des mesures de réduction drastique des produits ou contenants à usage unique et individuel ayant un fort impact environnemental? A			
individuel ayant un fort impact environnemental ? En cas d'offre de restauration, aver-vous proposé : Un eposton vigetarienne à chaque repas, si possibilité de choisir entre plusieurs plats ? Une option vigetarienne à chaque repas, si possibilité de choisir entre plusieurs plats ? In cas d'offre de restauration, la viande rouge n'à - telle été proposée qu'un repas sur cinq au maximum ? 4 En cas d'offre de restauration celle-ci était-elle majoritairement composée de produits bio, en circuit court et/ou de saison ? 10 La table régie propose-t-elle majoritairement des produits en vrac, et/ou bio, et/ou en circuit court et/ou de saison ? 11 Les excédents de nourriture ont-ils majoritairement été donnés aux membres de l'équipe, à des banques alimentaires et/ou à des organisations caritatives locales ? Les aliments qui n'ont pu être donnés ont-ils été triés et compostés ? INOYENSTECHNIQUES DE PRODUCTION Prises de vues, électricité et écloirage 11.1 Avez-vous sensibilisé vos équipes à la sobriété énergétique ? 12. Pour les tournages en extérieur, avez-vous eu recours majoritairement à de la lumière naturelle plutôt que de la lumière artificielle ? 13. Avez-vous une gestion raisonnée des équipements techniques afin d'en réduire l'impact ? 3 Avez-vous une gestion raisonnée des équipements techniques afin d'en réduire l'impact ? 3 Avez-vous une gestion raisonnée des équipements techniques afin d'en réduire l'impact ? 3 Avez-vous une gestion raisonnée des équipements techniques afin d'en réduire l'impact ? 3 Avez-vous une gestion raisonnée des équipements fechniques (piles non rechargeables, gaffer, gélatines, polystyrène)? 15 Avez-vous limité le recours aux consommables techniques (piles non rechargeables, gaffer, gélatines, polystyrène)? 16 Avez-vous limité le recours aux consommables techniques (piles non rechargeables, gaffer, gélatines, polystyrène)? 17 Avez-vous limité le recours aux consommables techniques (piles non rechargeables, gaffer, gélatines, polystyrène)? 18 La production a-			_
Un repas sur cinq 100% végétarien, si les repas sont uniques, Une option végétarienne à chaque repas, si possibilité de choisir entre plusieurs plats ? 18 En cas d'offre de restauration, la viande rouge n'a t-celle été proposée qu'un repas sur cinq au maximum ? 4 Le nas d'offre de restauration celle-ci était-elle majoritairement composée de produits bio, en circuit court et/ou de saison ? 10 La table régie propose-t-elle majoritairement des produits en vrac, et/ou bio, et/ou en circuit court et/ou de saison ? 110 Les excédents de nourriture ont-ils majoritairement été donnés aux membres de l'équipe, à des banques alimentaires et/ou à des organisations caritatives locales ? Les aliments qui n'ont pu être donnés ont-ils été triés et compostés ? 11 MoYENS TECHNIQUES DE PRODUCTION Prises de vues, électricité et éclairage 11.1 Avez-vous établu un plan énergétique ? 12. Pour les tournages en extérieur, avez-vous eu recours majoritairement à de la lumière naturelle plutôt que de la lumière artificielle ? 13 Avez-vous une gestion raisonnée des équipements techniques afin d'en réduire l'impact ? 14 Pour les prises de vue aériennes, avez-vous privilègie les drones, ULM et solutions douces ? 15 Avez-vous utilisé des images de stock ou d'archives pour limiter les tournages en extérieur ou aériens ? 16 Avez-vous limité le recours aux consommables techniques (piles non rechargeables, gaffer, gélatines, polystyrène,) ? 18 La production s'est-elle assurée du suivi et du bon tri et recyclage des piles (rechargeables ou non), plus qui polystyrène,) ? 19 La production des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) et des déchets produits durant le tournage ? 2 Effets spécieux 19 La production a-t-elle prohibé les effets spécieux physiques risquant d'endommager l'environnement et/ou incluant la destruction de biens et de ressources ? 2 POINTS BONUS. Avez-vous intégré au plan de travail les enjeux de la qualité de vie au travail (QVT) ? 2 Des actions ont-elles été mises en place des actions po	16		4
Une option végétarienne à chaque repas, si possibilité de choisir entre plusieurs plats ? 18 En cas d'offre de restauration, la viande rouge n'a t-elle été proposée qu'un repas sur cinq au maximum ? 4 En cas d'offre de restauration celle-ci-était-elle majoritairement composée de produits bio, en circuit court et/ou de salson ? 10 La table régie propose-t-elle majoritairement été donnés aux membres de l'équipe, à des banques alimentaires et/ou à des organisations caritatives locales ? Les aliments qui n'ont pu être donnés ont-ils été triés et compostés ? 11 Les excédents de nourriture ont-ils majoritairement été donnés aux membres de l'équipe, à des banques alimentaires et/ou à des organisations caritatives locales ? Les aliments qui n'ont pu être donnés ont-ils été triés et compostés ? 11 Les excédents de nourriture ont-ils majoritairement été donnés aux membres de l'équipe, à des banques alimentaires et/ou à des organisations caritatives locales ? Les aliments qui n'ont pu être donnés ont-ils été triés et compostés ? 11 Les excédents de nourriture ont-ils majoritairement été donnés aux membres de l'équipe, à des banques aliments qui n'ont pu être donnés ont-ils été triés et compostés ? 11 Les excédents de nourriture ont-ils majoritairement èté donnés aux membres de l'équipe, à des banques de tour de la louriture donnés ont-ils été triés et compostés ? 11 La vez-vous sensibilité vois équipes à la sobriété énergétique ? 12 Avez-vous utilisé des décines en extérieur, avez-vous errocours majoritairement à de la lumière naturelle plutôt que de la lumière artificielle ? 13 Avez-vous utilisé des images de stock ou d'archives pour limiter les tournages en extérieur ou aériens ? 14 Avez-vous utilisé des images de stock ou d'archives pour limiter les tournages en extérieur ou aériens ? 15 Avez-vous limité le recours aux consommables techniques (piles non rechargeables, gaffer, gélatines, polystyréne)? 16 Avez-vous limité le recours aux consommables techniques (piles non rechargeables ou non), plus global	17	En cas d'offre de restauration, avez-vous proposé :	4
En cast d'offre de restauration, la viande rouge n'a t-elle été proposée qu'un repas sur cinq au maximum ? 4		Un repas sur cinq 100% végétarien, si les repas sont uniques,	
En cas d'offre de restauration celle-ci était-elle majoritairement composée de produits bio, en circuit court et/ou de saison?		Une option végétarienne à chaque repas, si possibilité de choisir entre plusieurs plats ?	
de saison ? 110 La table régie propose-t-elle majoritairement des produits en vrac, et/ou bio, et/ou en circuit court et/ou de saison ? 111 Les excédents de nourriture ont-ils majoritairement été donnés aux membres de l'équipe, à des banques alimentaires et/ou à des organisations caritatives locales ? Les aliments qui n'ont pu être donnés ont-ils été triés et compostés ? 1. MOYENS TECHNIQUES DE PRODUCTION **Prises de vues, électricité et écloirage** 1. Avez-vous sensibilisé vos équipes à la sobriété énergétique ? 1. Avez-vous établi un plan énergétique ? 1. Avez-vous établi un plan énergétique ? 1. La Pour les tournages en extérieur, avez-vous eu recours majoritairement à de la lumière naturelle plutôt que de la lumière artificielle ? 1. Avez-vous une gestion raisonnée des équipements techniques afin d'en réduire l'impact ? 3. Avez-vous une gestion raisonnée des équipements techniques afin d'en réduire l'impact ? 3. Avez-vous une gestion raisonnée des équipements techniques afin d'en réduire l'impact ? 3. Avez-vous une gistion et sous adapté les formats de stock ou d'archives pour limiter les tournages en extérieur ou aériens ? 3. Avez-vous adapté les formats de tournage aux formats de diffusion et de livraison ? 3. Avez-vous limité le recours aux consommables techniques (piles non rechargeables, gaffer, gélatines, polystyrène,) ? 18. La production s'est-elle assurée du suivi et du bon tri et recyclage des piles (rechargeables ou non), plus globalement des Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques (DEEE) et des déchets produits durant le tournage ? 18. La production a-t-elle prophibé les effets spéciaux physiques risquant d'endommager l'environnement et/ou incluant la destruction de biens et de ressources ? 19. La production a-t-elle prophibé les effets spéciaux physiques risquant d'endommager l'environnement et/ou incluant la destruction de biens et de ressources ? 10. La porduction a-t-elle organisé une concertation avec les parties prenantes qui fixe les détails des planning et	18	En cas d'offre de restauration, la viande rouge n'a t-elle été proposée qu'un repas sur cinq au maximum ?	4
La table régie propose-t-elle majoritairement des produits en vrac, et/ou bio, et/ou en circuit court et/ou de saison? Saison. Sai	19		4
Les excédents de nourriture ont-ils majoritairement été donnés aux membres de l'équipe, à des banques alimentaires et/ou à des organisations caritatives locales ? Les aliments qui n'ont pu être donnés ont-ils été triés et compostés ? J. MOYENS TECHNIQUES DE PRODUCTION	I10	La table régie propose-t-elle majoritairement des produits en vrac, et/ou bio, et/ou en circuit court et/ou de	3
Prises de vues, électricité et éclairage 1.1. Avez-vous sensibilisé vos équipes à la sobriété énergétique ? 1.2. Avez-vous établi un plan énergétique ? 1.2. 1.2. 2.2.	l11	Les excédents de nourriture ont-ils majoritairement été donnés aux membres de l'équipe, à des banques alimentaires et/ou à des organisations caritatives locales ? Les aliments qui n'ont pu être donnés ont-ils été triés et compostés ?	3
J1.1 Avez-vous sensibilisé vos équipes à la sobriété énergétique ? 1 J1.2 Avez-vous établi un plan énergétique ? 1 J1.2 Pour les tournages en extérieur, avez-vous eu recours majoritairement à de la lumière naturelle plutôt que de la lumière artificielle ? 2 J2 Pour les tournages en extérieur, avez-vous eu recours majoritairement à de la lumière naturelle plutôt que de la lumière artificielle ? 3 Avez-vous une gestion raisonnée des équipements techniques afin d'en réduire l'impact ? 3 J3 Avez-vous utilisé des images de stock ou d'archives pour limiter les tournages en extérieur ou aériens ? 3 J5 Avez-vous utilisé des images de stock ou d'archives pour limiter les tournages en extérieur ou aériens ? 3 J6 Avez-vous limité le recours aux consommables techniques (piles non rechargeables, gaffer, gélatines, polystyrène,) ? 3 J8 La production s'est-elle assurée du suivi et du bon tri et recyclage des piles (rechargeables ou non), plus globalement des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) et des déchets produits durant le tournage ?			
J1.2 Avez-vous établi un plan énergétique ? 1 12 Pour les tournages en extérieur, avez-vous eu recours majoritairement à de la lumière naturelle plutôt que de la lumière artificielle ? 3 3 Avez-vous une gestion raisonnée des équipements techniques afin d'en réduire l'impact ? 3 3 3 Avez-vous une gestion raisonnée des équipements techniques afin d'en réduire l'impact ? 3 3 3 4 Pour les prises de vue aériennes, avez-vous privilégié les drones, ULM et solutions douces ? 3 3 5 Avez-vous utilisé des images de stock ou d'archives pour limiter les tournages en extérieur ou aériens ? 3 3 6 Avez-vous adapté les formats de tournage aux formats de diffusion et de livraison ? 3 3 6 Avez-vous limité le recours aux consommables techniques (piles non rechargeables, gaffer, gélatines, polystyrène,) ? 3 Avez-vous limité le recours aux consommables techniques (piles non rechargeables, gaffer, gélatines, polystyrène,) ? 3 La production s'est-elle assurée du suivi et du bon tri et recyclage des piles (rechargeables ou non), plus globalement des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) et des déchets produits durant le tournage ? Effets spéciaux 19 La production a-t-elle prohibé les effets spéciaux physiques risquant d'endommager l'environnement et/ou incluant la destruction de biens et de ressources ? Effets spéciaux 10 La production a-t-elle organisé une concertation avec les parties prenantes qui fixe les détails des planning et workflow d'une post-production éco-responsable de votre projet ?		·	
Pour les tournages en extérieur, avez-vous eu recours majoritairement à de la lumière naturelle plutôt que de la lumière artificielle? 3			
lumière artificielle ?			
Pour les prises de vue aériennes, avez-vous privilégié les drones, ULM et solutions douces ? 3	J2		5
J5	J3	Avez-vous une gestion raisonnée des équipements techniques afin d'en réduire l'impact ?	3
Avez-vous adapté les formats de tournage aux formats de diffusion et de livraison? Avez-vous limité le recours aux consommables techniques (piles non rechargeables, gaffer, gélatines, polystyrène,)? Avez-vous limité le recours aux consommables techniques (piles non rechargeables, gaffer, gélatines, polystyrène,)? Ba production s'est-elle assurée du suivi et du bon tri et recyclage des piles (rechargeables ou non), plus globalement des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) et des déchets produits durant le tournage? Effets spéciaux JP La production a-t-elle prohibé les effets spéciaux physiques risquant d'endommager l'environnement et/ou incluant la destruction de biens et de ressources? K. POST-PRODUCTION K1 La production a-t-elle organisé une concertation avec les parties prenantes qui fixe les détails des planning et workflow d'une post-production éco-responsable de votre projet? K2 Des actions ont-elles été mises en place pour limiter la consommation énergétique des infrastructures de post-production? K3 La post-production a-t-elle mis en place des actions visant à réduire l'impact matériel de ses équipements 4 techniques? K4 Avez-vous mis en place des actions pour limiter les volumes de données numériques qui limitent les impacts énergétiques ont-elles été choisies? L QUALITE DE VIE AU TRAVAIL, INCLUSION, PARITE, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS L1 POINTS BONUS. Avez-vous mis en place une démarche de sensibilisation en matière de recrutement inclusif? 2 POINTS BONUS. Avez-vous eu recours aux réseaux dédiés au recrutement inclusif? 1 POINTS BONUS. Avez-vous eu recours aux réseaux dédiés au recrutement inclusif? 1 Avez-vous mesuré le taux de parité de l'équipe technique paritaire et/ou une équipe encadrante paritaire avec un ratio de femmes ne représentant pas moins de 40% de l'effectif?	J4	Pour les prises de vue aériennes, avez-vous privilégié les drones, ULM et solutions douces ?	3
Avez-vous adapté les formats de tournage aux formats de diffusion et de livraison? Consommobles 17 Avez-vous limité le recours aux consommables techniques (piles non rechargeables, gaffer, gélatines, polystyrène,)? 18 La production s'est-elle assurée du suivi et du bon tri et recyclage des piles (rechargeables ou non), plus globalement des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) et des déchets produits durant le tournage ? Effets spéciaux 19 La production a-t-elle prohibé les effets spéciaux physiques risquant d'endommager l'environnement et/ou incluant la destruction de biens et de ressources ? K. POST-PRODUCTION K1 La production a-t-elle organisé une concertation avec les parties prenantes qui fixe les détails des planning et workflow d'une post-production éco-responsable de votre projet ? K2 Des actions ont-elles été mises en place pour limiter la consommation énergétique des infrastructures de post-production ? K3 La post-production a-t-elle mis en place des actions visant à réduire l'impact matériel de ses équipements 4 techniques ? K4 Avez-vous mis en place des actions pour limiter les volumes de données numériques qui limitent les impacts énergétiques ont-elles été choisies ? K QUALITE DE VIE AU TRAVAIL, INCLUSION, PARITE, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS L1 POINTS BONUS. Avez-vous mis en place une démarche de sensibilisation en matière de recrutement inclusif ? 2 POINT BONUS. Avez-vous eu recours aux réseaux dédiés au recrutement inclusif ? 1 Avez-vous mesuré le taux de parité de l'équipe technique paritaire et/ou une équipe encadrante paritaire avec un ratio de femmes ne représentant pas moins de 40% de l'effectif ?	J5	Avez-vous utilisé des images de stock ou d'archives pour limiter les tournages en extérieur ou aériens ?	3
Avez-vous limité le recours aux consommables techniques (piles non rechargeables, gaffer, gélatines, polystyrène,) ? JB La production s'est-elle assurée du suivi et du bon tri et recyclage des piles (rechargeables ou non), plus globalement des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) et des déchets produits durant le tournage ? Effets spéciaux JP La production a-t-elle prohibé les effets spéciaux physiques risquant d'endommager l'environnement et/ou incluant la destruction de biens et de ressources ? K. POST-PRODUCTION K1 La production a-t-elle organisé une concertation avec les parties prenantes qui fixe les détails des planning et workflow d'une post-production éco-responsable de votre projet ? K2 Des actions ont-elles été mises en place pour limiter la consommation énergétique des infrastructures de post-production ? K3 La post-production a-t-elle mis en place des actions visant à réduire l'impact matériel de ses équipements techniques ? K4 Avez-vous mis en place des actions pour limiter les volumes de données numériques traités ? A Exponentiques de stockage, d'archivage ou de conservation des données numériques qui limitent les impacts énergétiques ont-elles été choisies ? L. QUALITE DE VIE AU TRAVAIL, INCLUSION, PARITE, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS L1 POINTS BONUS. Avez-vous mis en place une démarche de sensibilisation en matière de recrutement inclusif ? 2 2 L2.1 POINTS BONUS. Avez-vous mis en place une démarche de sensibilisation en matière de recrutement inclusif ? 2 4 Avez-vous mesuré le taux de parité de l'équipe technique et de l'équipe encadrante ? OUV/NOI L3 POINTS BONUS. Avez-vous constitué une équipe technique paritaire et/ou une équipe encadrante paritaire avec un ratio de femmes ne représentant pas moins de 40% de l'effectif ?	J6		3
polystyrène,)? La production s'est-elle assurée du suivi et du bon tri et recyclage des piles (rechargeables ou non), plus globalement des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) et des déchets produits durant le tournage? Effets spéciaux J9 La production a-t-elle prohibé les effets spéciaux physiques risquant d'endommager l'environnement et/ou incluant la destruction de biens et de ressources ? K. POST-PRODUCTION K1 La production a-t-elle organisé une concertation avec les parties prenantes qui fixe les détails des planning et workflow d'une post-production éco-responsable de votre projet ? K2 Des actions ont-elles été mises en place pour limiter la consommation énergétique des infrastructures de post-production ? K3 La post-production a-t-elle mis en place des actions visant à réduire l'impact matériel de ses équipements techniques ? K4 Avez-vous mis en place des actions pour limiter les volumes de données numériques traités ? A Experience des stockage, d'archivage ou de conservation des données numériques qui limitent les impacts énergétiques ont-elles été choisies ? L QUALITE DE VIE AU TRAVAIL, INCLUSION, PARITE, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS L1 POINTS BONUS. Avez-vous mis en place une démarche de sensibilisation en matière de recrutement inclusif ? 2 L2.1 POINTS BONUS. Avez-vous mis en place une démarche de sensibilisation en matière de recrutement inclusif ? 2 L2.2 POINT BONUS. Avez-vous mis en place une démarche de sensibilisation en matière de recrutement inclusif ? 2 POINTS BONUS. Avez-vous en recours aux réseaux dédiés au recrutement inclusif ? 2 POINTS BONUS. Avez-vous constitué une équipe encadrante ? DOINTS BONUS. Avez-vous constitué une équipe technique et de l'équipe encadrante ? DOINTS BONUS. Avez-vous constitué une équipe technique paritaire et/ou une équipe encadrante paritaire avec un ratio de femmes ne représentant pas moins de 40% de l'effectif ?	Consom		
La production s'est-elle assurée du suivi et du bon tri et recyclage des piles (rechargeables ou non), plus globalement des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) et des déchets produits durant le tournage ? Effets spéciaux J9 La production a-t-elle prohibé les effets spéciaux physiques risquant d'endommager l'environnement et/ou incluant la destruction de biens et de ressources ? K. POST-PRODUCTION K1 La production a-t-elle organisé une concertation avec les parties prenantes qui fixe les détails des planning et workflow d'une post-production éco-responsable de votre projet ? K2 Des actions ont-elles été mises en place pour limiter la consommation énergétique des infrastructures de post-production ? K3 La post-production a-t-elle mis en place des actions visant à réduire l'impact matériel de ses équipements 4 K4 Avez-vous mis en place des actions pour limiter les volumes de données numériques traités ? L QUALITE DE VIE AU TRAVAIL, INCLUSION, PARITE, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS L1 POINTS BONUS. Avez-vous mis en place une démarche de sensibilisation en matière de recrutement inclusif ? 2 POINT BONUS. Avez-vous mis en place une démarche de sensibilisation en matière de recrutement inclusif ? 2 POINT BONUS. Avez-vous mis en place une démarche de sensibilisation en matière de recrutement inclusif ? 2 POINT BONUS. Avez-vous mis en place une démarche de sensibilisation en matière de recrutement inclusif ? 2 POINT BONUS. Avez-vous mis en place une démarche de sensibilisation en matière de recrutement inclusif ? 2 POINT BONUS. Avez-vous en recours aux réseaux dédiés au recrutement inclusif ? DOUVNOT BONUS. Avez-vous constitué une équipe technique paritaire et/ou une équipe encadrante paritaire avec un ratio de femmes ne représentant pas moins de 40% de l'effectif ?	J7		3
Effets spéciaux J9 La production a-t-elle prohibé les effets spéciaux physiques risquant d'endommager l'environnement et/ou incluant la destruction de biens et de ressources ? K. POST-PRODUCTION K1 La production a-t-elle organisé une concertation avec les parties prenantes qui fixe les détails des planning et workflow d'une post-production éco-responsable de votre projet ? K2 Des actions ont-elles été mises en place pour limiter la consommation énergétique des infrastructures de post-production ? K3 La post-production a-t-elle mis en place des actions visant à réduire l'impact matériel de ses équipements techniques ? K4 Avez-vous mis en place des actions pour limiter les volumes de données numériques traités ? K5 Des techniques de stockage, d'archivage ou de conservation des données numériques qui limitent les impacts énergétiques ont-elles été choisies ? L QUALITE DE VIE AU TRAVAIL, INCLUSION, PARITE, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS L1 POINTS BONUS. Avez-vous mis en place une démarche de sensibilisation en matière de recrutement inclusif ? 2 12.2 POINT BONUS. Avez-vous eu recours aux réseaux dédiés au recrutement inclusif ? Avez-vous mesuré le taux de parité de l'équipe technique et de l'équipe encadrante ? OUI/NOT L3 POINTS BONUS. Avez-vous constitué une équipe technique paritaire et/ou une équipe encadrante paritaire avec un ratio de femmes ne représentant pas moins de 40% de l'effectif ?	J8	La production s'est-elle assurée du suivi et du bon tri et recyclage des piles (rechargeables ou non), plus globalement des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) et des déchets produits durant le	4
La production a-t-elle prohibé les effets spéciaux physiques risquant d'endommager l'environnement et/ou incluant la destruction de biens et de ressources ? K. POST-PRODUCTION K1 La production a-t-elle organisé une concertation avec les parties prenantes qui fixe les détails des planning et workflow d'une post-production éco-responsable de votre projet ? K2 Des actions ont-elles été mises en place pour limiter la consommation énergétique des infrastructures de post-production ? K3 La post-production a-t-elle mis en place des actions visant à réduire l'impact matériel de ses équipements 4 techniques ? K4 Avez-vous mis en place des actions pour limiter les volumes de données numériques traités ? L QUALITE DE VIE AU TRAVAIL, INCLUSION, PARITE, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS L1 POINTS BONUS. Avez-vous mis en place une démarche de sensibilisation en matière de recrutement inclusif ? 2 POINT BONUS. Avez-vous eu recours aux réseaux dédiés au recrutement inclusif ? Avez-vous mesuré le taux de parité de l'équipe technique et de l'équipe encadrante ? POINTS BONUS. Avez-vous constitué une équipe technique paritaire et/ou une équipe encadrante paritaire avec un ratio de femmes ne représentant pas moins de 40% de l'effectif ?	Effets su		
K. POST-PRODUCTION K1 La production a-t-elle organisé une concertation avec les parties prenantes qui fixe les détails des planning et workflow d'une post-production éco-responsable de votre projet ? K2 Des actions ont-elles été mises en place pour limiter la consommation énergétique des infrastructures de post-production ? K3 La post-production a-t-elle mis en place des actions visant à réduire l'impact matériel de ses équipements 4 techniques ? K4 Avez-vous mis en place des actions pour limiter les volumes de données numériques traités ? 4 K5 Des techniques de stockage, d'archivage ou de conservation des données numériques qui limitent les impacts énergétiques ont-elles été choisies ? L QUALITE DE VIE AU TRAVAIL, INCLUSION, PARITE, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS L1 POINTS BONUS. Avez-vous mis en place une démarche de sensibilisation en matière de recrutement inclusif ? 2 L2.1 POINT BONUS. Avez-vous eu recours aux réseaux dédiés au recrutement inclusif ? 1 Avez-vous mesuré le taux de parité de l'équipe technique et de l'équipe encadrante ? OUI/NOI L3 POINTS BONUS. Avez-vous constitué une équipe technique paritaire et/ou une équipe encadrante paritaire avec un ratio de femmes ne représentant pas moins de 40% de l'effectif ?		La production a-t-elle prohibé les effets spéciaux physiques risquant d'endommager l'environnement et/ou	4
K1 La production a-t-elle organisé une concertation avec les parties prenantes qui fixe les détails des planning et workflow d'une post-production éco-responsable de votre projet ? K2 Des actions ont-elles été mises en place pour limiter la consommation énergétique des infrastructures de post-production ? K3 La post-production a-t-elle mis en place des actions visant à réduire l'impact matériel de ses équipements techniques ? K4 Avez-vous mis en place des actions pour limiter les volumes de données numériques traités ? K5 Des techniques de stockage, d'archivage ou de conservation des données numériques qui limitent les impacts énergétiques ont-elles été choisies ? L. QUALITE DE VIE AU TRAVAIL, INCLUSION, PARITE, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS L1 POINTS BONUS. Avez-vous mis en place une démarche de sensibilisation en matière de recrutement inclusif ? L2.1 POINTS BONUS. Avez-vous eu recours aux réseaux dédiés au recrutement inclusif ? Avez-vous mesuré le taux de parité de l'équipe technique et de l'équipe encadrante ? OUI/NOI L3 POINTS BONUS. Avez-vous constitué une équipe technique paritaire et/ou une équipe encadrante paritaire avec un ratio de femmes ne représentant pas moins de 40% de l'effectif ?			
K2 Des actions ont-elles été mises en place pour limiter la consommation énergétique des infrastructures de post- production? K3 La post-production a-t-elle mis en place des actions visant à réduire l'impact matériel de ses équipements techniques? K4 Avez-vous mis en place des actions pour limiter les volumes de données numériques traités? K5 Des techniques de stockage, d'archivage ou de conservation des données numériques qui limitent les impacts énergétiques ont-elles été choisies? L QUALITE DE VIE AU TRAVAIL, INCLUSION, PARITE, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS L1 POINTS BONUS. Avez-vous intégré au plan de travail les enjeux de la qualité de vie au travail (QVT)? L2.1 POINTS BONUS. Avez-vous mis en place une démarche de sensibilisation en matière de recrutement inclusif? L2.2 POINT BONUS. Avez-vous eu recours aux réseaux dédiés au recrutement inclusif? Avez-vous mesuré le taux de parité de l'équipe technique et de l'équipe encadrante? OUI/NOI L3 POINTS BONUS. Avez-vous constitué une équipe technique paritaire et/ou une équipe encadrante paritaire avec un ratio de femmes ne représentant pas moins de 40% de l'effectif?	K1	La production a-t-elle organisé une concertation avec les parties prenantes qui fixe les détails des planning et	2
K3 La post-production a-t-elle mis en place des actions visant à réduire l'impact matériel de ses équipements techniques ? K4 Avez-vous mis en place des actions pour limiter les volumes de données numériques traités ? K5 Des techniques de stockage, d'archivage ou de conservation des données numériques qui limitent les impacts énergétiques ont-elles été choisies ? L. QUALITE DE VIE AU TRAVAIL, INCLUSION, PARITE, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS L1 POINTS BONUS. Avez-vous intégré au plan de travail les enjeux de la qualité de vie au travail (QVT) ? L2.1 POINTS BONUS. Avez-vous mis en place une démarche de sensibilisation en matière de recrutement inclusif ? L2.2 POINT BONUS. Avez-vous eu recours aux réseaux dédiés au recrutement inclusif ? Avez-vous mesuré le taux de parité de l'équipe technique et de l'équipe encadrante ? OUI/NOT L3 POINTS BONUS. Avez-vous constitué une équipe technique paritaire et/ou une équipe encadrante paritaire avec un ratio de femmes ne représentant pas moins de 40% de l'effectif ?	K2	Des actions ont-elles été mises en place pour limiter la consommation énergétique des infrastructures de post-	4
K4 Avez-vous mis en place des actions pour limiter les volumes de données numériques traités ? K5 Des techniques de stockage, d'archivage ou de conservation des données numériques qui limitent les impacts énergétiques ont-elles été choisies ? L. QUALITE DE VIE AU TRAVAIL, INCLUSION, PARITE, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS L1 POINTS BONUS. Avez-vous intégré au plan de travail les enjeux de la qualité de vie au travail (QVT) ? L2.1 POINTS BONUS. Avez-vous mis en place une démarche de sensibilisation en matière de recrutement inclusif ? L2.2 POINT BONUS. Avez-vous eu recours aux réseaux dédiés au recrutement inclusif ? Avez-vous mesuré le taux de parité de l'équipe technique et de l'équipe encadrante ? OUI/NOI DOINTS BONUS. Avez-vous constitué une équipe technique paritaire et/ou une équipe encadrante paritaire avec un ratio de femmes ne représentant pas moins de 40% de l'effectif ?	К3	La post-production a-t-elle mis en place des actions visant à réduire l'impact matériel de ses équipements	4
K5 Des techniques de stockage, d'archivage ou de conservation des données numériques qui limitent les impacts énergétiques ont-elles été choisies ? L. QUALITE DE VIE AU TRAVAIL, INCLUSION, PARITE, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS L1 POINTS BONUS. Avez-vous intégré au plan de travail les enjeux de la qualité de vie au travail (QVT) ? L2.1 POINTS BONUS. Avez-vous mis en place une démarche de sensibilisation en matière de recrutement inclusif ? L2.2 POINT BONUS. Avez-vous eu recours aux réseaux dédiés au recrutement inclusif ? Avez-vous mesuré le taux de parité de l'équipe technique et de l'équipe encadrante ? DUI/NOT DOINTS BONUS. Avez-vous constitué une équipe technique paritaire et/ou une équipe encadrante paritaire avec un ratio de femmes ne représentant pas moins de 40% de l'effectif ?	KΔ	· ·	Δ
énergétiques ont-elles été choisies ? L. QUALITE DE VIE AU TRAVAIL, INCLUSION, PARITE, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS L1 POINTS BONUS. Avez-vous intégré au plan de travail les enjeux de la qualité de vie au travail (QVT) ? L2.1 POINTS BONUS. Avez-vous mis en place une démarche de sensibilisation en matière de recrutement inclusif ? L2.2 POINT BONUS. Avez-vous eu recours aux réseaux dédiés au recrutement inclusif ? Avez-vous mesuré le taux de parité de l'équipe technique et de l'équipe encadrante ? POINTS BONUS. Avez-vous constitué une équipe technique paritaire et/ou une équipe encadrante paritaire avec un ratio de femmes ne représentant pas moins de 40% de l'effectif ?			
L1 POINTS BONUS. Avez-vous intégré au plan de travail les enjeux de la qualité de vie au travail (QVT)? L2.1 POINTS BONUS. Avez-vous mis en place une démarche de sensibilisation en matière de recrutement inclusif? 2 POINT BONUS. Avez-vous eu recours aux réseaux dédiés au recrutement inclusif? 1 Avez-vous mesuré le taux de parité de l'équipe technique et de l'équipe encadrante? POINTS BONUS. Avez-vous constitué une équipe technique paritaire et/ou une équipe encadrante paritaire avec un ratio de femmes ne représentant pas moins de 40% de l'effectif?	N.S	énergétiques ont-elles été choisies ?	7
L2.1 POINTS BONUS. Avez-vous mis en place une démarche de sensibilisation en matière de recrutement inclusif? L2.2 POINT BONUS. Avez-vous eu recours aux réseaux dédiés au recrutement inclusif? Avez-vous mesuré le taux de parité de l'équipe technique et de l'équipe encadrante? DUI/NOI DINTS BONUS. Avez-vous constitué une équipe technique paritaire et/ou une équipe encadrante paritaire avec un ratio de femmes ne représentant pas moins de 40% de l'effectif?			
L2.2 POINT BONUS. Avez-vous eu recours aux réseaux dédiés au recrutement inclusif? Avez-vous mesuré le taux de parité de l'équipe technique et de l'équipe encadrante? OUI/NOT L3 POINTS BONUS. Avez-vous constitué une équipe technique paritaire et/ou une équipe encadrante paritaire avec un ratio de femmes ne représentant pas moins de 40% de l'effectif?			
Avez-vous mesuré le taux de parité de l'équipe technique et de l'équipe encadrante? DUI/NOT DE POINTS BONUS. Avez-vous constitué une équipe technique paritaire et/ou une équipe encadrante paritaire avec un ratio de femmes ne représentant pas moins de 40% de l'effectif?			
POINTS BONUS. Avez-vous constitué une équipe technique paritaire et/ou une équipe encadrante paritaire avec un ratio de femmes ne représentant pas moins de 40% de l'effectif?			
ratio de femmes ne représentant pas moins de 40% de l'effectif ?	Avez-vo		OUI/NON
	L3		3

Certaines formulations, dont les critères du poste « L » du présent référentiel, s'accordent sur celles de l'Afnor SPEC 2308 Production cinématographique, audiovisuelle et publicitaire responsable (mai 2024). Les extraits de l'Afnor SPEC figurant dans cet ouvrage sont reproduits avec l'accord d'AFNOR. Seul le texte original et complet de la norme telle que diffusée par AFNOR – accessible via le site internet www.afnor.org – a valeur normative.

Label Ecoprod – 05/12/24 3/3